52me Année — Nouvelle série — No 3 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 26 Janvier 1946

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Les Manuscrits non insérés
ne seront pas rendus

Les Elections Présidentielles

Par 497 voix contre 55
l'Assemblée a élu

Félix GOUIN

Président
du Gouvernement
Provisoire

La République continue. La crise, en vérité délicate à dénouer, a été résolue dans le minimum de temps. C'est une magnifique victoire pour la Démocratie. La République Française a, par un vote massif, placé à la tête de son Gouvernement provisoire M. Félix Gouin, député des Bouches-du-Rhône. C'est un choix heureux dont la France et la République ont le droit d'être fières.

La question du Pompage en Durance

Il nous a été permis au cours de la période des grandes chaleurs des mois de Juillet-Août 1945, d'exprimer dans le « Provençal » les doléances des co-arrosants du Canal de Sisteron au sujet de la création d'une station de pompage en Durance à seule fin de combattre avec succès la sècheresse presque totale du Buëch provoquée par les fortes chaleurs. Cette question ne date pas d'aujourd'hui, nous le reconnaissons, elle sera toujours d'actualité tant qu'elle ne sera pas résolue.

Les riverains de ce canal connaissent par triste expérience les pertes qu'ils subissent chaque année pendant cette période. Ils voient le produit du travail de plusieurs mois disparaitre en un clin d'œil. C'est vraiment décourageant... On sait que le canal de Sisteron arrose les quartiers du Gand, des Plantiers et de Beaulieu, etc... C'est dans ces quartiers que sont les plus beaux jardins, les plus belles terres, dont quelques-unes appartiennent à des maraîchers qui, lorsque la saison est à peu près bonne, alimentent la Ville de produits de la terre. Contre cette sècheresse périodique, il faut donc lutter par la création d'une station de pompage.

On nous dit qu'il existe un projet en Mairie déjà ancien, son ancienneté n'enlève rien à sa valeur, elle prouve tout simplement qu'enfoui dans un carton, il n'a jamais vu le jour. Et cependant ?... Si vraiment ce projet existe il est temps de le sortir et s'il n'existe pas il faut le créer de toute urgence. Pour le moment nous sommes toujours tributaires du Canal Armand de Ribiers dont les arrosants se servent de l'eau avant nous et qu'ils nous renvoient lorsque leur arrosage est terminé.

Celà ne peut durer. De graves inconvénients, chaque année, résultent de cette pénible situation. Il est donc nécessaire que la Mairie de Sisteron qui a droit de regard sur cette question, se mette en relation avec la direction syndicale du Canal de Sisteron pour la solutionner. Le Ministère de l'Agriculture accorde chaque année des subventions pour les irrigations, les stations de pompage, enfin tout ce qui concerne l'Agriculture. C'est donc à cette porte qu'il faut frapper par l'entremise de nos députés qui ne refuseront pas leur concours, nous en avons la ferme conviction.

P. L.

PROPOS D'ACTUALITE

Les journaux nous ont annoncé ces jours derniers que l'Assemblée Constituante examine en ce moment le projet du Gouvernement sur la Nationalisation de l'Electricité. Dans quelques jours ce sera chose faite et une loi sera votée qui règlera la question.

Laissant de côté, pour l'instant, le point de vue technique et financier du problème, nous désirons simplement dans cette modeste chronique, exposer non pas les projets d'un spécialiste mais les vues pratiques d'un homme ordinaire, d'un « homme de la rue » comme disent nos voisins d'outre-Manche, sur cette question — j'allais dire brûlante — de l'Electricité, tant au point de vue des intérêts locaux que des intérêts nationaux.

Ce que nous demandons, ce que nous attendons de cette loi, ce sont des directives nouvelles qui puissent amener l'augmentation rapide de la production.

Il faut des millions de kilowats pour les besoins industriels, agricoles et domestiques. Dans notre région alpestre, particulièrement, tous les chemins de fer devraient être électrifiés et chaque ménage devrait disposer de tous les perfectionnements du chauffage et de la cuisine électriques.

Au lieu de celà, hélas ! nous sommes tous soumis au régime des restrictions et des coupures de courant! Des usines nouvelles et puissantes sont sûrement prévues dans le Plan National et nos ingénieurs, nos techniciens ont montré qu'ils savent et peuvent faire aussi bien que ceux des autres pays. Améliorer le rendement des usines existantes, c'est prévu aussi ! mais, ce qui importe tout d'abord, ne serait-ce point de terminer les travaux inachevés, comme ceux de l'usine hydro-électrique de Sisteron avec son canal à moitié creusé et ses bâtiments à demi construits au point de chute ?... Il ne nous appartient pas de revenir sur les conséquences de cet état de fait déplorable.

Peut-être songeait-on, à ce moment-là, aux dangers de la surproduction et de l'avilissement des prix? C'est le contraire qui arriva. Pour réparer cette erreur, un seul moyen : reprendre et terminer les travaux, ici à Sisteron et ailleurs ; au barrage de Castillon, par exemple.

D'autre part, on se plaint souvent du manque d'eau en Durance. Cette affirmation est, pour le moins, exagérée. Sous le pont de la Baume, même en plein été, il en passe de l'eau qui va se perdre et qui pourrait être utilisée. Pourquoi ne pas envisager la construction de plusieurs barrages, en amont et en aval de Sisteron, ouvrages gigantesques j'en conviens, et qui ne seraient que le début d'une série de travaux permettant l'endiguement de la Durance.

Nous aurions alors, non seulement des usines hydro-électriques, mais des canaux d'irrigation, sans parler de la plus-value de notre production agricole due à la récupération de milliers d'hectares provenant du thalweg de la rivière.

« E la Durenço, aquelo cabro
Alandrido, feroujo, alabro... »

La Durance, cette chèvre ardente, farouche et dévorante, comme dit Mistral, ne serait plus l'un des fléaux de la Provence, mais au contraire elle deviendrait la source d'une multitude de bienfaits.

Le Passant.

Le Plan d'Urbanisme de Sisteron

On a beaucoup causé sur le futur Plan d'Urbanisme de notre Ville. Certains disaient le connaître à fond, mais personne ne l'avait lu. Devant cette incertitude nous avons dépêché un de nos plus fins reporters qui, pénétrant les secrets des Dieux s'est emparé du projet d'urbanisme qui a eu les honneurs d'une séance secrète du Conseil Municipal dans la soirée de Mardi dernier, mais sur lequel nos édiles n'ont pris encore aucune décision, les avis étant partagés.

Voici le Projet d'Urbanisme tel qu'il a été soumis à nos Municipaux.

La route pour la traversée de Sisteron se fera par continuation de l'Avenue de la Gare et Place de l'Eglise (démolition des immeubles Esmieu et Richaud), pont sur le Rieu aboutissant sur la placette, près du couvert, la route prendrait la rue de l'Evêché, viendrait aboutir sur la place du Marché pour monter la traverse Paul Arène et se joindre à la rue Droite où sera édifiée une grande place qui servira de lieu de stationnement aux voitures. De là, la route monterait à la Coste pour aboutir à la placette-lavoir. A quelques mètres de là un tunnel conduirait à la rue Saunerie au point où s'arrête la démolition des immeubles. Une grande place et un garage seraient construits, mais pour conserver le caractère moyennageux qu'avait la Porte du Dauphiné, une belle sortie serait faite au tunnel, laquelle sortie serait dans le style de la défunte porte. La route reprendrait sa course vers Gap.

Ensuite vient le prolongement de la rue de Provence avec un boulevard traversant le Pré de Foire, le Stade, allant derrière l'Hôpital, le Touring-Hôtel, prenant le parc Massot-Devèze pour aller rejoindre la route des Plantiers derrière le garage Durance-Auto vers l'allée Bertin, avec accès sur la route Nationale. Ce boulevard aurait deux voies de dégagement. L'une entre le Cours Paul Arène et l'Hôpital, l'autre vers le premier pont. Sur tout le parcours de ce boulevard, des immeubles seront construits avec magasins de vente au rez-de-chaussée.

Plus bas, vers Bourg-Reynaud, les Ponts et Chaussées construiraient une autre route en bordure de la Durance, elle aurait une douzaine de mètres de largeur. Cette route prendrait pied à quelques mètres en aval du tunnel du chemin de fer, on couperait l'angle du jardin des Cordeliers, l'angle de Sainte-Ursule et démolition de l'abattoir. Cette nouvelle voie prendrait le grand jardin, serait en corniche sur la Durance pour aboutir au bas du Cours Melchior-Donnet.

Voilà les grandes lignes du plan d'urbanisme de notre Ville qui a été dressé par l'Architecte, M. Meyer-Heine. Voici encore quelques détails sur certains points : le Stade Municipal serait transféré dans le grand jardin entre la grande route et la Durance, avec construction de bains-douches. A l'embranchement de la route qui va vers Bourg-Reynaud et celle de la traversée de la Ville au tunnel, construction d'une gare d'autobus, du commencement du parc de Ste-Ursule jusqu'à l'Hôtel du Cours, des immeubles seraient élevés avec magasins au rez-de-chaussée.

Voilà les grandes lignes du projet. Sisteron comprendra, à notre point de vue, deux ensembles : la vieille ville et la nouvelle ville, puisque deux grandes artères la prolongeront au midi, au bon soleil de Provence et ceux qui habiteront ces nouveaux quartiers en connaîtront les bienfaits.

Nous croyons savoir que la Municipalité accepte en principe ce projet en demandant toutefois que le tunnel de la Coste soit supprimé. Elle se rendrait alors acquéreuse des immeubles à démolir pour continuer la route derrière la rue Saunerie.

C'est donc là une vue d'ensemble du nouveau Sisteron.

Petit Prélude à une Chronique Musicale

Puisque Sisteron-Journal veut bien m'ouvrir ses colonnes j'aurais la joie, chers amis, de vous entretenir ici quelques fois de musique. « De musique ! » direz-vous peut-être ? mais est-ce bien le moment !... Notre estomac est souvent creux et nos escarcelles plates. Le navire « France » tangue et roule bord sur bord !

Eh bien ! raison de plus. Je crois véritablement que, si j'avais le bonheur de vous aider à mieux écouter, à comprendre davantage la Divine musique, vous goûteriez en elle le repos, l'évasion de nos tourments communs. Nous tous, humbles matelots de la même nacelle, trouverions sans doute la rame moins lourde en accomplissant notre effort quotidien à la cadence familière d'une belle chanson.

Vous m'objecterez aussi : « Parler musique n'est rien, il faut l'entendre, mille fois plutôt l'enchantement des sons que tant de paroles ! » Hélas oui. Pour faire œuvre complète il faudrait combiner audition et commentaires.

Cependant, j'ai rencontré parmi vous tellement de passion vraie pour la musique et, d'autre part la Radio fait entrer journellement dans vos foyers Beethoven, Chopin ou Debussy, que j'ai pensé vous être utile en me faisant un peu votre guide.

Rendez-vous donc, amis, amateurs passionnés de notre chère musique pour ces simples causeries où l'amour partagé de cet art exquis nous arrachera quelques instants à un présent incertain.

Henriette BONTOUX.

Bienvenue

La parution de *Sisteron-Journal* a été l'occasion de nombreuses sympathies reçues sous forme de lettres. Nous ne pouvons les citer toutes.

Nous nous bornerons seulement à citer deux vers dans la forme Voltairienne que nous adresse un de nos lecteurs, Sisteronnais de vieille souche, qui s'exprime ainsi :

Mes souhaits à *Sisteron-Journal.*
A l'instar du Phénix *renaissant de tes cendres*
Puisse pendant longtemps ta voix se faire entendre !..

M. E.

On ne peut vraiment manquer de meilleur à propos.

Merci aussi à notre confrère M. Aubry, pour l'aimable entrefilet qu'il a publié l'autre semaine dans « La Marseillaise » à propos de la parution de notre journal.

Enfin merci à tous pour les encouragements que l'on nous a prodigués.

Formation Pré-Militaire

—:—

Contrairement à l'article paru dans la presse, M. Dussaillant, chef de section de la F. P. de Sisteron est seul habilité pour inscrire les jeunes gens des classes 45 et 46. Ils sont cependant libres d'adhérer à la Société sportive de leur choix.

Il est rappelé d'autre part aux jeunes gens de la classe 44, n'ayant pas suivi les cours l'année dernière qu'ils sont également astreints à cette formation.

La prochaine séance aura lieu le Jeudi 31 Janvier sous la direction de M. Trémelat, Moniteur officiel d'éducation physique de la Section de Sisteron.

Chronique Sportive

SISTERON-VELO

BAL DU 3 FEVRIER

C'est le Dimanche 3 Février, dès 21 heures, dans la Salle des Variétés, que les Danseurs et Danseuses, Sportifs et Sportives, se donneront rendez-vous au Bal Sisteron-Vélo 46 aux sons du réputé et endiablé orchestre « Tourbillon-Jazz » de Gap. Ceux qui voudront passer une agréable soirée dans une ambiance de gaieté, de rythme, de swing, ne manqueront pas d'assister à cette manifestation de l'art chorégraphique.

PEDALE SISTERONNAISE

LEONE Antoine
s'entraine pour le « Brassard-Rente »

C'est par temps sec, quoique la chaussée soit détrempée par la fonte de la neige, que le coureur de la Pédale a enfourché son vélo, Dimanche, pour son entrainement sur route en vue de s'attaquer au record de Rouchet, établi à 5' 32'' 2/5 sur piste pour 4 kilomètres.

Léone fut crédité du temps de 6' 02'' 2/5. Chacun sait que le parcours sur lequel s'entrainent les coureurs de la Pédale est légèrement en côte, surtout au départ, aussi nous sommes persuadés que Léone, à Marseille, doit approcher le record d'assez près malgré son manque d'habitude des courses sur piste.

Les dirigeants de la Pédale se sont employés à faire parvenir l'engagement officiel de Léone à Marseille et lui procurer le matériel nécessaire pour tenter sa chance.

***

A la réunion hebdomadaire de ce Mardi 22, le Président a fait connaitre qu'une subvention avait été accordée à la caisse de la Pédale Sisteronnaise par la Mairie de Sisteron. Le Comité, à l'unanimité, remercie la Municipalité de notre cité.

Le calendrier de la saison cycliste a été élaboré. Il est prévu une course par mois à Sisteron. Les dates officielles seront données après le Congrès de la F.F.C. du 3 Février.

Des sanctions ont été prises envers des jeunes coureurs pour mauvaise volonté à l'entrainement.

***

Préparation Pré-Militaire

Les jeunes gens des cantons de Sisteron, La Motte-du-Caire, Noyers-sur-Jabron, des classes 1945 - 1946, doivent se faire inscrire d'urgence à M. Martial Lantan, coiffeur, rue Droite, Moniteur officiel de la P. S. qui commence les cours de culture physique en salle et en plein air.

Ces cours ont lieu pour les Sisteronnais tous les soirs après le travail, donc pas de perte de temps. Pour les jeunes gens éloignés de Sisteron, des séances sont prévues exceptionnellement.

Les jeunes gens sont prévenus qu'ils sont libres de choisir la Société à leur gré pour cette inscription.

***

Carnaval 1946

Comme en 1938, nous allons revivre et fêter dignement Sa Majesté Carnaval grâce à la Pédale Sisteronnaise qui a mis 15.000 francs de prix à une superbe Fête Enfantine travestie, parée, et le soir Grand Bal Masqué avec le jazz local « Mélodia » dans un répertoire tout nouveau pour ce jour. Du musette, rien que du musette. Le succès de ce bal est déjà acquis puisque les commentaires vont leur train dès la première annonce jusqu'au delà de notre cité, car l'on cause encore de cette Dame aux Camélias de 1938. Qu'elle était belle, dit-on ! Qui fera mieux en 1946 ?

© VILLE DE SISTERON

L'Histoire d'un certain Phénix — Vlan ! — dans l'œil !
Faites du Cousin Mitre - aujourd'hui - votre Deuil !

L'histoire du Phénix et son vrai « Casse-tête » !
Et puis l'Abonnement ! je dis la Vérité !
Pour toujours, à perpétuité !
Au Sisteron-Journal !... un Concours de Poète !
De centaines de prix, ce concours est doté !
Avec un supplément de merveilleuse prime !
Et que par son Cornet j'en atteste la Rime !
Notre Crieur Public, le cher Monsieur Ponsi !
m'absolvant de mon crime
A tous les quatre coins nous « le trompette » aussi !

—:—

Le concours du Sisteron-Journal... un concours vraiment sans rival
Un concours mes amis, qui n'est pas de la frime !

—:—

L'oiseau de Jupiter... Un Phénix de passage !
En suivant la Durance ou le lit du Jabron !
L'attachant à son cou vint porter un Message !
Au vieux Journal de Sisteron !
Ce Phénix était-il celui de La Fontaine !
Je le présume et je le crois !
Ce Phénix était-il... et la chose est certaine !
L'oiseau, bel emplumé, des Hôtes de ces Bois !

—:—

A l'instar du Phénix qui renaît de sa cendre !
Lecteur voilà le hic et celà tombe à pic !
De la paternité de ce vers viens l'apprendre !
Car à chacun son dû, son avoir, il faut rendre !
Nous ferons de celà, tel M. du Corbeau qui lui, faisait le beau !
Un petit Fabliau !
A huitaine pourtant, ma fable on doit l'attendre !

—:—

A l'instar du Phénix qui renait de sa cendre, tout à côté du mien ce seul vers s'imprima !
De ce Correspondant vraiment l'on estima, qu'avec une Flamberge il fallait le pourfendre !
Et percer tout au moins son sûr Anonymat !
Et même lui chercher un semblant d'algarade !
Que chacun ici-bas en prenne pour son grade !
Et tel se croit Poète et souvent qui n'est rien !
Dans tous les cas lecteurs voici cette charade et qui n'approche pas du style Cornélien !
Elle n'est point pourtant filandreuse ou trop fade !
L'auteur ne visait pas non plus à l'Esbrouffade et rappelait assez quelque trait Voltairien
Ce Phénix n'était pas chose par trop chinoise !

—:—

Le Sisteron-Journal à nul ne cherche noise !
Chers Lecteurs c'est à vous qu'il pense avoir recours !
Le Sisteron-Journal vous propose un concours !
Concours supérieur à l'Histoire des « Mandres » !
A l'instar du Phénix qui renaît de ses cendres !
Quel est donc l'Erudit ! quel est donc ce « Bandit »
Qui posa ce problème et posa cette « Colle »
Ce Bandit, j'ai bien dit !
Ce Bandit, mordédi ! ce Bandit, ma parole !
Je vous dirai celà le prochain Samedi !
Le Sisteron-Journal offre donc sa Rubrique,
Le coin de « l'Erudit » et le coin du « Chercheur »
Il ouvre un grand concours, un concours homérique, un grand concours modèle et sans un seul tricheur
Que chacun pour le prix dorénavant s'applique. Le temps n'est plus hélas des Promesses Louches
Mais qu'au moins dans vos rangs l'on ne voit nul Lâcheur !
Et dans l'époque dure où se bouffe la Brique !
Où notre Pain n'est plus de première fraîcheur !
Le Sisteron-Journal offre à tous sa Rubrique !
Le coin de « l'Erudit » et le coin du « Chercheur » !
Un autre fabuliste adorait ses Sarcelles !
C'était, je crois, le doux M. de Florian !
A ce sacré Phénix l'on coupera les ailes !
Les ficelles — d'Icelles et d'un seul coup — et Vlan !
Mais parlons, voulez-vous, de notre heureux gagnant.
Donc Sisteron-Journal, n'en ignore personne, pour son 1er cadeau vous propose un concours
Et pour chaque gagnant (la récompense est bonne) absolument à l'œil et pour 20 ans s'abonne !
A l'œil, vous m'entendez ! jusque sur ses vieux jours !
Point besoin pour celà, je le dis sans détours, d'être un vil Savantasse, un Dr de Sorbonne !
D'être un Phénix en Tout ! gonflé comme toujours !
Mais quel est le Phénix vraiment turlutontaine, était-ce bien celui dont parlait La Fontaine !
Etait-ce bien celui qui nous faisait le Beau !
Lorsque vous savez bien, ce M. du Corbeau courait la prétentaine !
S'octroyait un fromage et un bout de gâteau !
Et lorsque Renardeau, ce vrai Croquemitaine
Lorsque Maître Renard, aux aguets ! aux Abois !
Et puis, deux ou trois fois
Venait lui dire avec adresse, souveraine et flatterie humaine !
Vous êtes le Phénix des Hôtes de ces Bois !
Et dans un casse-tête à vrai dire chinois, il nous turlupinait pendant une Semaine !
Mais vous, mes chers Lecteurs, pendant au moins cent ans !
Ma langue à tous les chats, ma langue doit se rendre, et le meilleur, allez, de nos « Correspondants »
Ne mâchons pas les mots, nous a fourrés dedans, et nous pouvons chanter
Je n'y puis rien comprendre !
Comme en la Dame Blanche et son fameux Duo !
De cet esprit subtil perçons l'incognito !
Mais laissons de côté son Phénix, son oiseau, ses trompeurs artifices !
Si nous interrogions notre maître Boileau, si nous ouvrions un peu le soc de Chicaneau !
Le bon sac des Plaideurs, et ce sac à Malices, nous redirions encor pour faire nos Délices !
« Ma foi, sur l'avenir, bien fou qui se fiera !
« Tel qui rit aujourd'hui, Dimanche pleurera !
Que chacun ici-bas fasse le bon apôtre. On peut faire claquer son fouet tout comme un autre !
Que chattemine on fasse, ou que l'on file doux !
Il faut savoir hurler, tout au tant que les Loups !
« La raison du plus fort est toujours la meilleure » La Fontaine affirmait tout celà, tout à l'heure !
Vous êtes le Phénix des hôtes de ces bois et nous n'aurions vraiment que l'embarras du choix !
Ouvrons donc notre Lice où chacun peut descendre !
Et comme en la ballade adressons nos « Envois » !

—:—

A l'instar du Phénix qui renaît de sa cendre !
Qui nous pondit ce vers, Lecteur viens nous l'apprendre !
Et que Monsieur Ponsi, demain, je le répète !
A mille et mille échos, le crie et le « trompette » !
Et pour récompenser l'élu de ce concours, il ne me lira plus dans les **prochains 8 jours !**
Et il ne saura pas, Phénix ou Salamandre !
Bonne Tante Nanon, l'Histoire de la « Mandre » !

—:—

Et vous voyez, il récalcitre, le petit-fils du Cousin Mitre !
Cette fois son article est bien « contresigné »
Car avec H. A. S., on doit la politesse !
Au message porté par le Phénix doré !
Avec une grande M. et avec un grand E. !
Tiens ! tiens ! mes chers Amis ! me serais-je trompé ?
Tiens ! tiens ! soyons discrets !... Motus donc ! Hé ! Hé ! Hé !...
Si parfois les Phénix ont aussi la berlue !
Ils ont d'abord, surtout, la bouche bien cousue !

(à huitaine : La Fable du Phénix et du Paon).

Chronique Locale

AMICALE des Mutilés, Anciens Combattants, Veuves, Orphelins et Ascendants de la Guerre de Sisteron et de ses environs. — Nous informons les anciens adhérents à l'Amicale, à jour de leur cotisation au 31 Décembre 1939, que la grande assemblée générale qui devait avoir lieu le Dimanche 27 Janvier à Sisteron, a été reportée au Dimanche 3 Février en vue de permettre à MM. Bellon, Pierrisnard et Sforzini de pouvoir prendre part à cette assemblée, ces Messieurs, engagés antérieurement ne pouvant nous assurer de leur présence à la date du 27 Janvier primitivement fixée.

A l'ordre du jour de cette assemblée figure notamment, en outre du compte-rendu moral et financier au 29-12-1940, date de la dissolution de l'Amicale, l'approbation des modifications apportées aux statuts ; le maintient ou l'élection des membres au Conseil d'Administration, de divers vœux concernant : 1° la revalorisation de la retraite du combattant ; 2° que toutes les pensions de guerre quel que soit le degré d'invalidité soient rajustées au coût actuel de la vie ; 3° suppression des conditions de fortune en ce qui concerne l'augmentation des pensions des veuves de la guerre ; 4° rajustement de la pension des ascendants au coût actuel de la vie ; 5° rajustement des traitements de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire.

FOIRE. — La première foire de l'année s'est tenue par beau temps, malgré la température défectueuse de la veille. Il y avait assez de monde, ce qui nous fait dire que Saint-Antoine avait tenu à nous favoriser afin de permettre à ses compagnons — peu nombreux — de venir exposer leur rotondité fraîche et rose aux acquéreurs. En réalité foire assez belle où le commercee local y a trouvé son compte.

Nomination. — C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination à l'échelon de Chef Monteur à l'E.E.L.M. de notre camarade Chaix Edouard.

Travailleur consciencieux, Chaix, qui fut un homme énergique et dévoué dans la clandestinité sut, depuis la libération, assurer un service où son travail n'égalait que sa complaisance. Apprécié de ses chefs et de tous ceux qui ont eu recours à ses services, cette nomination bien méritée lui vient comme preuve d'estime générale.

Nos sincères félicitations.

Le Nom de nos Rues. — Alors que notre ville commence à se remettre du terrible bombardement, que ses rues redeviennent propres, que ses maisons reprennent un aspect agréable, il faudrait penser à rebaptiser certains quartiers.

Ne pourrait-on pas donner un nom à cette rue Droite — qui serpente — à la rue Saunerie, à la rue Mercerie et tant d'autres. Il est des noms qu'il faut honorer. Aussi, nous pouvons dire qu'il serait de fort bon goût de donner à certaines de nos rues le nom de Résistants Sisteronnais ou Bas-Alpins tombés sous les balles nazies.

Nous adressons donc cette requête à notre Municipalité qui, nous en sommes certains, fera tout son possible pour donner satisfaction.

Coupure de Courant. — La coupure de courant pour la semaine du 28 Janvier au 2 Février 1946 aura lieu les Lundi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 8 heures à 12 heures. Les Mardi, Mercredi et Dimanche, pas de coupure.

Pharmacie de Garde. — Demain Dimanche, Pharmacie Bœuf, route de Noyers.

Docteur de Garde. — Demain Dimanche, Docteur Niel, rue des Combes.

Aux Sinistrés. — Un agent de la délégation départementale de Digne, du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, se tiendra à leur disposition pour leur donner tous renseignements concernant leur dossier de sinistrés. Service de 8 h. à midi, tous les jours, sauf le Dimanche et le Lundi matin.

Syndicat d'Initiative de Sisteron. Tout dernièrement le bureau du Syndicat d'Initiative de Sisteron a tenu à la Mairie, une importante réunion sous la présidence du Docteur Niel.

Le Président fait tout d'abord un compte-rendu succint de la grande Assemblée Générale des Syndicats d'Initiative du Dauphiné, qui a eu lieu à Grenoble.

Sisteron, bien que sinistrée, demeure géographiquement ce qu'elle fut toujours : porte entre Provence et Dauphiné, point de passage obligé des routes vers la Côte d'Azur et Marseille. Notre ville se doit de tout faire pour mettre en valeur ses nombreux attraits touristiques et retenir les passagers en les intéressant et les distrayant. Son Syndicat d'Initiative et ses habitants, surtout les hôteliers et les bars, et aussi tout le commerce local, doivent tendre leurs efforts vers ce but, dans l'intérêt général.

Le bureau passe ensuite à l'étude de la saison touristique printemps et été 1946. Divers projets de pancartes sont étudiées. Des panneaux indicateurs seront rapidement faits et placés aux entrées de la Ville de façon à indiquer clairement aux touristes le siège actuel provisoire du Syndicat d'Initiative. Ces panneaux indiqueront également les principaux sites et monuments remarquables de Sisteron. En outre la réalisation d'une grande carte touristique en couleurs qui sera placée au siège, bien en vue, est décidée. L'artiste local Louis Javel sera chargé d'établir une esquisse à ce sujet.

L'assemblée décide ensuite à l'unanimité de reprendre l'idée de M. Emile Paret, maire, d'établir le siège définitif du S.I. dans la tour face à la route de la gare. Des démarches auprès des Beaux-Arts seront faites à ce sujet par M. Suquet, auquel le Syndicat demande de bien vouloir faire partie du bureau en qualité de conseiller touristique.

Le président propose ensuite de faire procéder, dès le printemps, à prospection et à une signalisation de divers itinéraires de promenades et excursions aux environs immédiats de la Ville, telles que : Trou de l'Argent, ascension du Mollard, rocher de la Baume, Mourre de Gache, etc... Des conseils seront demandés à ce sujet à M. Marius Maldonnat, qui connait très bien toute notre région, et l'aide de la jeunesse locale sera sollicitée.

Sur la proposition de M. Maffren, il est ensuite décidé, pour retenir les touristes à Sisteron, d'établir au plus tôt au moins un court de tennis à Sisteron sur un endroit à déterminer. Cette question, chaleureusement accueillie par tous pourra être résolue en liaison avec la Municipalité, surtout au point de vue terrain, le S. I. se proposant de gérer éventuellement l'affaire.

Il est ensuite question du film « Au Pays Bas-Alpin » qui doit être prochainement, enfin présenté au public. Le S. I. pense qu'il pourra passer à Sisteron au printemps prochain.

Avant de clore la séance, le bureau décide de lancer à tous les Sisteronnais un appel pour leur demander de faire tout leur possible au point de vue propagande touristique à Sisteron : présentation, vitrines, accueil des étrangers, etc... en vue d'attirer et de retenir les touristes dans notre Ville qui se relèvera d'autant plus vite qu'elle le « voudra » réellement et *agira* efficacement dans ce sens.

Pour tous vos
ACHATS, VENTES, LOCATIONS
adressez-vous à l'A. S. T. I.
Agence Sisteronnaise
de Transactions Immobilières
1, Place de l'Horloge à SISTERON
Téléphone 205

Reconstruction. — Sont priés de se présenter au plus tôt, le matin, au bureau de la reconstruction aux baraques des Ponts et Chaussées, aux Combes : Bernard Maurice, rue Droite ; Meyer Georges, La Baume ; Mme Veuve Magnan, maison Colomb, rue Saunerie ; Veuve Reynier Lucie, rue Droite ; Thunin Lucie, rue Droite ; Valentini, rue Droite.

Spectacles de la Semaine :

Aux Variétés-Cinéma. — Actualités, Documentaire et un grand film
L'AUBERGE DE L'ABIME

Demain Dimanche, à 21 heures, GRAND BAL avec le concours de « l'Allégria-Jazz » de Gap.

Au Casino-Cinéma. — Actualités, La Bataille de France et un grand film « BLONDINE ».

ETAT-CIVIL

du 12 au 25 Janvier 1946

Naissances

Gérard Cyprien Roger Reynier, rue Droite ; Marie-Thérèse Yvette Dumas, avenue de la Gare ; Geneviève Michelle Aimée Piot, avenue de la Gare ; Roger Joseph Jean Heyriès, avenue de la Gare ; Christian Jean Henri Bellier, avenue de la Gare ; Annie Georgette Alberte Lucienne Arnaud, avenue de la Gare ; Henri Elie Fauque, avenue de la Gare ; Roselyne Renée Marthe Noël, avenue de la Gare ; Alain Michel Tron, avenue de la Gare.

Publications de Mariages

Marcel Martial Tarquin, chauffeur et Marie-Jeanne Reymond, vendeuse domiciliés à Sisteron ; Angelin Baptistin Mary Jacomet, employé S.N.C. F. à Peyruis et Aimée Irène Augusta Brémond, sans profession à Sisteron ; André Gaziello, ajusteur Cie T. N. L. à Nice et Louise Odette Thérèse Brémond, couturière à Sisteron.

Décès

Georges Hostler, 49 ans, avenue de la Gare ; Josette Désirée Vial, 1 mois, Place du Marché ; Magdeleine Marie Sigismond, Veuve Imbert, 80 ans, rue de la Mission.

A VENDRE à CHATEAU-ARNOUX
MAISON dans village
2 corps de bâtiment en cours de transformation pouvant faire 2 logements de 4 pièces ; cave, grenier ; Toit, murs, crépissage et planchers entièrement neufs.
PRIX demandé : 225.000 francs.

A VENDRE à SISTERON
LICENCE et REGISTRE Commerce
TAXIS — TRANSPORTS
avec voiture Gazo et Essence.
Matériel et pneus en bon état.
PRIX : 150.000 francs.

A VENDRE à SISTERON
LICENCE et REGISTRE
COMMERCE et METIERS
pour FORGERON, SERRURIER
MECANICIEN, PLOMBIER
FUMISTE
Le vendeur s'entendrait pour l'outillage. — Vente pour cause départ.
PRIX : 65.000 francs.
S'adresser à :
A.S.T.I., place de l'Horloge, Sisteron

Etude de Me Henri PAUCHON
Notaire à CLARET (Basses-Alpes)

Avis Unique

Suivant acte reçu par Me Henri PAUCHON, Notaire à CLARET, le vingt Janvier mil neuf cent quarante six, Monsieur Julien Edouard BERETTA, retraité demeurant à LA MOTTE-DU-CAIRE, a donné en gérance à Madame Marcelle ODON, épouse de Monsieur Gaston Marin PALLO, cultivateur, demeurant à LA MOTTE-DU-CAIRE le Fonds de Commerce de

VENTE DE GRAINS, ENGRAIS
ISSUES, PRODUITS CHIMIQUES
EPICERIE (Gros et Détail)

exploité à LA MOTTE-DU-CAIRE pour une durée de trois années à compter du Premier Janvier mil neuf cent quarante six.

Pendant la durée de la gérance, Madame PALLO sera seule responsable vis-à-vis des tiers et fournisseurs pour l'exploitation dudit fonds.

Signé : H. PAUCHON.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON